

N° d'organisme de formation : 75 99 10 762 33 (auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine), numéro attribué à Mme Armelle Géninet, représentante de LCE-Formations en France.

Convention de formation professionnelle

Entre les soussignés :

- 1) **LCE Formations : Mme Bouillet, orthophoniste, formatrice**
- 2)

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : **Prise en charge rééducative des dyslexiques et dysorthographiques**

Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de l'entretien ou du perfectionnement des connaissances prévue par l'article L.6313-1 du code du travail. Elle a pour objectif de fournir aux orthophonistes des modèles théoriques adaptés permettant de :

- Développer une démarche rigoureuse de rééducation à travers la mise au point d'un projet thérapeutique adapté au fonctionnement particulier du patient pour des situations cliniques concrètes
- Elaborer des activités de rééducation ciblées et adaptées, tenant compte des processus mentaux spécifiques du patient et du diagnostic (ainsi que des déficits évoqués lors du bilan)
- Faire en sorte que l'enfant devienne autonome dans son raisonnement et qu'il puisse se projeter sereinement dans sa vie personnelle, sociale, scolaire/professionnelle future
-

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise au stagiaire.

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation

Afin de suivre au mieux l'action de formation et obtenir les compétences auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, un certificat de capacité en orthophonie ou un diplôme francophone équivalent et avoir effectué une initiation à la gestion mentale.

Article 4 : Organisation de l'action formation

- L'action de formation aura lieu au Palais des Congrès de Rochefort
- Dates : 4-5 octobre et 5-6 novembre 2018
- Sa durée est fixée à 4 journées de 6H de formation, soit 24 heures.
- Horaires : 09H00 – 10h45, 11h – 12h30, 13H30 – 15h, 15h15 –16h30
- Le déjeuner sera pris sur place.
- Elle est organisée pour un effectif de 24 stagiaires

La formation fera l'objet d'une présentation PowerPoint sur écran et des documents seront remis à chaque stagiaire.
Une feuille d'émargement sera signée par demi-journée par les stagiaires.
Une attestation de présence à l'intégralité du stage sera délivrée à l'issue de la formation.
La formation sera dispensée par Anne Françoise Bouillet, **master en orthophonie, fondatrice et directrice du centre La Courte Echelle, formatrice labélisée en Gestion mentale, formée au profil cognitif.**

Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature de la présente convention, le bénéficiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du bénéficiaire.

Article 6 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à 532,40 € TVAC (440 HTVA)

Le prix avec prise en charge employeur est de **692,12 euros TVAC (572 HTVA)**

Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné en deux parties : (hors prise en charge employeur)

- Acompte de 121€ TVAC pour confirmer votre inscription à la formation (une facture sera envoyée par mail)
- Solde à verser avant le début de la formation, dès réception de la facture, plus ou moins 1 mois et demi avant le début de la formation.

Article 7 : Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

Si la résiliation intervient du fait de l'organisme :

- LCE-Formations se réserve le droit de modifier les horaires ou les dates de formations.
- LCE-Formations se réserve le droit d'annuler une formation si nécessaire. Dans ce cas, l'intégralité du paiement vous sera remboursée. L'organisme en avertit le stagiaire par e-mail et rembourse au stagiaire les sommes versées.

Si la résiliation intervient du fait du stagiaire :

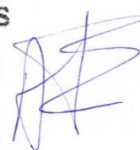
- Possibilité d'annuler votre participation avec remboursement total de la formation plus d'un mois avant le début de la formation.
- Nous gardons l'acompte de 121 euros pour une annulation dans les 3 semaines précédant le début de la formation.
- Aucun remboursement pour une annulation dans les 15 jours précédant le début de la formation.

Fait en deux à Bierges le

Pour le stagiaire
Nom et qualité du signataire

Pour l'organisme de formation
Anne Françoise Bouillet, Orthophoniste

LCE - FORMATIONS
Rue de Wavre, 7
1301 Bierges (Belgique)
+32(0)10 24 21 51
TVA BE 0567 654 292
www.gestionmentale.eu





info@lceformations.eu
Tel 0032/10/242151
Tva Be 0567-654-292

LCE-Formations
Rue de Wavre 7
1301 Bierges
Belgique

LCE-Formations dont le numéro déclaration d'activité en tant que prestataire de formation est le : 75 99 10 762 33 (auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine), numéro attribué à Mme Armelle Géninet, représentante de LCE-Formations en France, ceci ne vaut pas agrément de l'état.

RÉÉDUCATION DES DYSLEXIQUES ET DYSORTHOGRAPHIQUES

Formatrice : Mme Bouillet Anne-Françoise : orthophoniste, licenciée en logopédie (Master en orthophonie)

Objectifs

- Mettre en œuvre une démarche réflexive
- Repérer des indices des démarches cognitives sur base du bilan orthophonique
- Effectuer des hypothèses de travail en fonction du bilan orthophonique
- Déceler les spécificités spatio-temporelles du patient, en tenir compte dans la prise en charges des dyslexiques et dysorthographiques
- Organiser des séquences rééducatives prenant en comptes les singularités du patient
- Utiliser le matériel de rééducation existant ou concevoir des tâches ciblant spécifiquement certaines composantes cognitives des dyslexiques et dysorthographiques
- Favoriser le transfert
- Viser l'autonomise du patient
- Effectuer une guidance parentale en explicitant les besoins cognitifs spécifiques de leur enfant

PROGRAMME DE LA FORMATION : RÉÉDUCATION DES DYSLEXIQUES ET DYSORTHOGRAPHIQUES

MODULE 1

Jour 1

Matin de 9 h à 12h45, pause de 10h45 à 11h

- Introduction
 - Présentation de la formatrice, tour de table, attentes
 - Les neurosciences : les contraintes du cerveau / actualités/ conséquences
 - Finalités de la lecture et les dyslexiques ?
 - Difficultés de lecture recensement des erreurs ?
 - Les moyens cognitifs Trame de la démarche, apport des neurosciences
 - Les spécificités individuelles
 - Mise en situation, travail en petit groupe

Après-Midi : 13 h45 à 16 h30

- La rééducation des dyslexiques
 - Préalables : analyse du bilan, que repérer ? comment l'utiliser ? quelle progression
 - La fixation des sons (carnet de sons) : propositions de séquences rééducatives
 - Les confusions (visuelles, auditives, inversions) : les moyens de la rééducation
- Temps d'appropriation : échanges en sous-groupe
- Synthèse de la journée : quels changements ?

Jour 2

Matin de 9h à 12h45, pause de 10h45 à 11h

- La rééducation (suite)
 - Réactivations et Retour sur le jour 1, réponses aux questions
 - Les confusions (suite)
 - Passage à l'automatisation (du déchiffrage à la lecture fluide)

Après-Midi : 13 h45 à 16h30

- Le regard
- Accompagner la compréhension (quels incontournables)
- Synthèse : quelle progression / travail en sous-groupe temps d'appropriation/ échanges sur protocoles à exploiter entre les sessions
- L'accompagnement parental
- Synthèse : pistes de travail entre les sessions, protocoles d'actions.
-

MODULE 2

Jour 3

Matin de 9h à 12h45, pause de 10h45 à 11h

- Retour sur expérimentations déjà réalisées, observations, remarques, réponses aux questions. Partage des globalités d'accueil en rééducation

Introduction

- Finalité de l'orthographe
 - Historique/ l'apport des neurosciences
 - Système orthographique modèle cognitif
- Atelier : mise en situation

Après-Midi : 13 h45 à 16h30

- Les difficultés pour les dysorthographiques : liées à la lecture/conscience phonologique/orthographe d'usage/syntaxique
- Les neurosciences
- Les mécanismes mentaux de l'orthographe
 - Prérequis/ Conséquences dans la pratique orthophonique
- La rééducation des dysorthographiques
 - La fixation de l'orthographe lexicale : démarches/progressions/la mémorisation
 - Atelier : moyens à exploiter
- Synthèse

Jour 4

Matin de 9 h à 12h45, pause de 10h45 à 11h

- **Retour sur la veille, réponses aux questions, synthèse**
- La rééducation des dysorthographiques (suite)
 - L'orthographe d'usage/ les homophones lexicaux/ grammaticaux
 - La copie/ l'autodictée : débat
 - Les exercices de grammaire ; les mécanismes mentaux sous-jacents aux accords
 - Atelier de mise en pratique : vivre une dictée, analyse en petits groupes des mécanismes mentaux mis en œuvre chez chacun, comment favoriser l'automatisation
-

Après-Midi : 13 h45 à 16h30

- Suite de l'atelier sur les dictées / mises en commun/ synthèse sur les mécanismes mentaux
- L'expression : comment accompagner l'automatisation
- Synthèse de la formation, évaluation des connaissances,
- Evaluation de la formation

Moyens pédagogiques

- Présentation de connaissances avec support écrit (diaporama en pdf).
- Présentation vidéo et ou de power point de mises en situation
- Ateliers de mise en pratique ; confrontation des observations cliniques avec les modèles théoriques, analyse et conception protocoles de rééducation.
 - Lecture et analyse d'articles
 - Protocoles à expérimenter

Mise en œuvre des méthodes HAS :

Méthodes pédagogiques :

- Approche pédagogique ou cognitive :
- Méthodes affirmatives expositives et démonstratives pour les aspects théoriques sous-jacents,
- Méthodes interrogatives et expérientielles pour la découverte et/ou l'appropriation des aspects pratiques lors d'ateliers en grand groupe et sous-groupes supervisé par la formatrice, - en non-présentiel au cabinet avec la mise en œuvre des connaissances et techniques enseignées en présentiel, - analyse des pratiques : présentation d'un cas d'application de chaque stagiaire en sous-groupe/ synthèse en grand groupe

Modalités d'évaluation des acquis des connaissances

- Tout au long de la formation, protocoles à exploiter
- Questionnaire de connaissances à la fin de la formation
- Questionnaire de satisfaction
- Disponibilité de la formatrice après la formation pour une supervision